

prouva leurs constitutions; et après un certain temps, ils vinrent à Rome demander à la Congrégation des Evêques et Réguliers l'approbation de ce nouvel institut. On était à une période où la Congrégation accueillait avec grande bienveillance ces institutions nouvelles; mais quand celle-ci se présenta, on examina immédiatement la question du titre qui était nouveau dans l'Eglise. Si le coeur de Jésus est Jésus tout entier, le symbole de l'amour que Notre-Seigneur Jésus-Christ a eu pour nous, pouvait-on en dire autant de la Sainte-Face? Et il y avait cette particularité que d'après les décrets de la Congrégation des Rites, on ne peut séparer le coeur de Notre-Seigneur de sa personne sacrée. Les apparitions à la Bienheureuse Marguerite-Marie en sont la preuve. Notre-Seigneur s'est montré à elle *tout entier*, lui faisant voir son Coeur qui a tant aimé les hommes. La Sainte-Face, telle qu'elle était en honneur à Tours et dans nombre de familles chrétiennes, était nettement séparée du reste de la personne sacrée; ce qui était contraire à la tradition ecclésiastique. La conclusion de ces observations fut que la Congrégation renvoya le dossier au Saint-Office pour avoir son avis préalable, et le dossier n'est jamais plus sorti de ce tribunal.

— Mais il ne faudrait pas croire que tout fut fini. L'année dernière, un Lazariste vint à Rome, apportant dans sa serviette un volumineux dossier contenant entr'autres choses tout un office complet de la Sainte-Face dont il venait demander l'approbation. C'était faire revivre une question déjà décidée; mais il ignorait les précédents, et nombre de pieux ecclésiastiques, même à Rome, n'en savaient pas davantage. Les démarches commencèrent et parurent d'abord bien tourner. Quelques vieux consultants des Rites avaient bien charitablement averti le religieux auteur du projet que la solution ne serait pas si facile que cela, qu'il avait soulevé une question très